

Ce document fixe et régit les conditions d'utilisation des documents qui ont été adaptés à destination d'usagers empêchés de lire du fait d'un handicap et qui leur sont communiqués par la Bibliothèque Aimé-Georges-Martimort de l'Institut catholique de Toulouse.

Ce document fixe et régit aussi la façon dont les données personnelles de ces usagers sont traitées par l'Institut catholique de Toulouse.

Ce document doit être approuvé et signé par tout usager souhaitant faire la demande d'un document adapté.

CHARTRE D'UTILISATION DES DOCUMENTS ADAPTES

1. L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées

Le droit d'auteur, protégé au titre du code de la propriété intellectuelle, garantit à l'auteur d'une œuvre et ses ayants droit la maîtrise exclusive de la diffusion de ses œuvres.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est alors illicite. Ce droit contribue à garantir la liberté, la diversité et la pérennité de la création artistique.

Le code de la propriété intellectuelle prévoit cependant à ses articles [L. 122-5](#), [L. 122-5-1](#), [L. 122-5-2](#) et [R. 122-13](#) à [R. 122-22](#) une exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap.

Cette exception permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap, des versions adaptées d'œuvres protégées par le droit d'auteur.

Ces organismes peuvent le faire sans autorisation préalable auprès des titulaires des droits ni contrepartie financière.

La consultation de ces documents adaptés est **strictement personnelle** et réservée aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap.

2. Utilisation des documents adaptés

De ce fait, il est **interdit de dupliquer** les documents adaptés, de quelque manière que ce soit (copie papier ou numérique) ; il est également **interdit de prêter ou de céder** les documents adaptés à une tierce personne. Les documents adaptés ne doivent faire l'objet **d'aucune diffusion publique ni exploitation commerciale.**

Les usagers du service ainsi que les intermédiaires en charge de la transmission des documents adaptés aux usagers (enseignants, accompagnants, etc.) doivent respecter ce cadre légal.

Dans le cas où la personne contrevenante viendrait à ne pas respecter ce cadre légal, elle verra sa responsabilité engagée et s'exposera à des sanctions civiles et pénale pour délit de contrefaçon.

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'institut Catholique de Toulouse doit traiter certaines informations personnelles des apprenants faisant la demande de documents adaptés dans le cadre de l'exception handicap.

La mise en conformité de ce traitement a été accompagnée par le délégué à la protection des données de l'ICT.

Ce traitement a pour objectif de :

- Gérer le formulaire et le suivi des demandes de documents adaptés ;
- Transmettre un éventuel rapport annuel à la Bibliothèque nationale de France (BnF) ;
- Veiller au respect de l'accès exclusivement personnel aux fichiers numériques transmis.

Conformément à l'article 6 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, ce traitement relève du consentement des apprenants pouvant bénéficier du droit à l'exception handicap au droit d'auteur.

Qui peut accéder à ces données ? :

- L'infirmière-Référente Handicap
- La responsable « Exception handicap » à la bibliothèque

Combien de temps ces données sont conservées ? :

- La durée de la scolarité à l'ICT en base active, de l'apprenant(e) concernée.

- Puis 5 années en archivage intermédiaire, avant élimination réglementaire au bout de 6 ans révolus.

Toute personne concernée par ce traitement des données à caractère personnel peut accéder et obtenir une copie de ces données, s'opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Elle dispose également d'un droit à la limitation du traitement de ses données.

Conformément à l'article 7, elle a le droit de changer d'avis et de retirer son consentement quand elle le souhaite. Ce retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement avant ce retrait.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour exercer ces droits, le délégué à la protection des données (DPO) de l'ICT sera votre interlocuteur via l'adresse électronique : dpo@ict-toulouse.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.

ENGAGEMENT ET ACCORD

En cochant les cases ci-dessous, je confirme, en tant que personne bénéficiaire du dispositif d'exception handicap au droit d'auteurs, que j'ai compris et que j'accepte les conditions suivantes :

- Utiliser les documents adaptés fournis par la bibliothèque dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur, seulement pour moi, dans le cadre de mes études ou recherches.
- Ne pas partager, copier, prêter ni vendre ces documents à quelqu'un d'autre.
- Je comprends que si je ne respecte pas ces règles, je suis seul(e) responsable, et je peux être sanctionné(e).
- Je consens à ce que l'Institut Catholique de Toulouse utilise mes données conformément aux finalités précisées dans ce document.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du service contenues dans le présent document et m'engage à les respecter sous peine de m'exposer à des sanctions civiles et pénales pour délit de contrefaçon.

Nom et prénom :

Date de naissance :

Filière et année d'étude :

Mail ICT :

Fait à

le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »